



Assemblée générale

Distr. limitée
29 juin 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-deuxième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Chine, Fédération de Russie : amendement au projet de résolution A/HRC/32/L.29

32/... Champ d'action de la société civile

Le cinquième alinéa du préambule *devrait se lire* comme suit :

Rappelant en outre toutes ses résolutions concernant la création et le maintien d'un champ d'action de la société civile, notamment les résolutions 12/16 du 2 octobre 2009 sur la liberté d'opinion et d'expression, 21/16 du 27 septembre 2012 sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, 26/13 du 26 juin 2014 sur la promotion, la protection et l'exercice des droits de l'homme sur l'Internet et 30/9 du 1^{er} octobre 2015 sur la participation aux affaires publiques et politiques dans des conditions d'égalité,

